


**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU COMITE DU SYNDICAT MIXTE POUR LE  
DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE**

Envoyé en préfecture le 04/04/2018  
Reçu en préfecture le 04/04/2018  
Affiché le   
ID : 033-253306310-20180328-2018\_02\_027-DE

Nbre de membres en exercice : 17  
Nbre de membres présents : 11  
Nbre de suffrages exprimés : 11

Votes : Pour : 11  
Contre : 0  
Abstention : 0

**L'an deux mille dix huit, le vingt-huit mars**

**Les membres du Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE, dûment convoqués, se sont réunis sous la présidence de Madame De ROFFIGNAC en la salle du conseil de la Communauté des Communes de l'Estuaire à Braud et Saint Louis**

**Date de convocation : 14 mars 2018**

**Etaient Présents : Mmes AUCOUTURIER - De ROFFIGNAC - GOT - GUILLEN - HERAUD- MONSEIGNE - PIASECKI - MM. CORSAN - DELAUNAY - PLISSON - RENARD**

**Délibération N°2018-02-027: PAPI Estuaire - Action1.10 : Maitrise d'ouvrage d'une étude visant terminer le recensement des bâtis isolés inondables de l'estuaire et à étudier leur vulnérabilité et demandes de subvention auprès de l'Etat et de l'Agence de l'Eau Adour Garonne**

*Vu le CGCT ;*

*Vu le PAPI Estuaire de la Gironde et en particulier son action 1.10 ;*

Le Comité Syndical décide à l'unanimité, après en avoir débattu :

**Article 1.** de prendre la maîtrise d'ouvrage par marché à procédure adaptée d'une étude visant à terminer le recensement des bâtis isolés inondables de l'estuaire et à étudier le diagnostic de leur vulnérabilité pour un montant prévisionnel de 30 000 € TTC inscrit au budget Eau 2018;

**Article 2.** d'autoriser Madame la Présidente à solliciter pour réaliser cette opération une subvention de 50% auprès de l'Etat;

**Article 3.** d'autoriser Madame la Présidente à solliciter pour réaliser cette opération une subvention de 30% auprès de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne ;

**Article 4.** d'autoriser Madame la Présidente à signer tout document y afférent.

Pour extrait conforme, comme fait et délibéré à Braud et Saint Louis, le 28 mars 2018

**La Présidente**

  
**Françoise De Roffignac**  
Comité Syndical du Syndicat Mixte pour le Développement Durable de l'Estuaire de la Gironde